



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.31/2008/3
1^{er} avril 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE INTITULÉE «COMMENT LA
SITUATION DES HOMMES ET DES FEMMES
AU FIL DES GÉNÉRATIONS ORIENTE
L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE»

Genève, 14-16 mai 2008
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**DÉBAT D'ORIENTATION ET TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LA SITUATION
DES HOMMES ET DES FEMMES AU FIL DES GÉNÉRATIONS¹**

Note du secrétariat

Résumé

Outre le vieillissement de la population, certaines tendances démographiques comme un taux de fécondité en dessous du taux de remplacement ou extrêmement faible, l'âge de plus en plus avancé auquel on fonde une famille et des modifications dans les schémas familiaux ont des conséquences sur de nombreux domaines de l'action publique. La présente note d'information décrit les défis liés à ces évolutions démographiques et explique en quoi le Programme de la CEE relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations pourrait contribuer à alimenter le débat sur le sujet. Ces défis consistent notamment à parvenir à concilier vie professionnelle et vie familiale, à favoriser la solidarité et la collaboration entre les générations, à promouvoir l'égalité des sexes et à assouplir les transitions entre le système d'éducation, la vie professionnelle et la retraite. L'action publique doit également tenir compte de composantes subjectives comme les normes, les valeurs et les attitudes.

Pour apporter des solutions viables à ces défis, il faut au préalable comprendre et expliquer les causes et les conséquences des évolutions démographiques. C'est à cette fin que la CEE coordonne le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations de collecte de données et de recherche. La conférence constitue un espace de discussion sur les questions connexes à la lumière des recherches effectuées dans le cadre du Programme.

¹ Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de la nécessité de tenir des consultations.

INTRODUCTION

1. Dans son programme d'action, la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) (A/CONF.171/13, par. 16.16) a demandé aux commissions régionales des Nations Unies de jouer un rôle actif dans l'exécution de ce programme, en lançant des initiatives intéressant la population et le développement à l'échelon sous-régional et régional. Afin de donner suite à la Conférence, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) a organisé la Réunion régionale sur la population (Budapest, 1998) et le Forum européen sur la population (Genève, 2004), auxquels ont contribué de façon significative les programmes de coopération de la CEE en matière de collecte de données et de recherche. Les documents finals de ces réunions (CES/PAU/1998/30 et A/59/61, respectivement) ont fait ressortir l'importance de la coopération internationale dans la mise en œuvre des programmes intéressant la population et le développement, et de la collecte de données et de la recherche pour l'élaboration des politiques. Le Programme de travail de la CEE sur les questions de population (ECE/EX/2007/L.4) prévoit l'organisation d'une conférence sur la base du programme de coopération actuel de la CEE relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations.

2. La présente note d'information décrit les défis liés aux évolutions démographiques et explique en quoi le Programme de la CEE relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations pourrait contribuer à alimenter le débat sur le sujet.

I. DÉFIS

3. Les évolutions démographiques récentes intervenues dans la région de la CEE ont des répercussions importantes et profondes sur tous les secteurs de la société et posent des défis en matière de politiques publiques. Il est frappant de constater que dans la plupart des pays de la région, le temps où une forte proportion de la population était en âge de travailler, qu'on appelle la période du «bonus démographique», arrive progressivement à son terme. S'adapter est devenu essentiel dans de très nombreux domaines d'action des pouvoirs publics, comme le rappellent la Stratégie nationale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ECE/AC.23/2002/2/Rev.6) et la Déclaration ministérielle de León intitulée «Une société ouverte à tous les âges: défis et chances» (ECE/AC.30/2007/L.1).

4. En raison des nouvelles interactions entre les générations et les sexes, certaines des tendances démographiques des dernières décennies ont des conséquences sur la politique des pouvoirs publics. Il s'agit de la chute de la fécondité en dessous du taux de remplacement dans la plupart des pays de la région, à des niveaux très bas dans de grandes parties de cette région, des taux élevés d'infécondité, de l'âge de plus en plus avancé auquel on fonde une famille, de l'augmentation du nombre de partenariats non maritaux et de naissances hors mariage, de la moindre stabilité des partenariats entre personnes vivant sous le même toit et de l'émergence de partenariats de personnes ne vivant pas sous le même toit.

5. La baisse du taux de fécondité à des niveaux très bas dans les pays d'Europe méridionale dans les années 80 et en Europe centrale et orientale dans les années 90 a suscité des inquiétudes, la poursuite de cette tendance pouvant conduire à une diminution significative de la population et à un renforcement considérable des défis que poserait le vieillissement de la population à l'avenir. Lorsqu'ils examinent leur politique démographique, la plupart des gouvernements de

ces pays estiment que le taux de fécondité nationale est trop bas; on attend donc d'eux qu'ils adoptent des mesures susceptibles de remédier à cette situation.

6. On s'accorde à reconnaître qu'à l'échelon des ménages ou des individus, la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale oblige à des choix difficiles qui souvent supposent des sacrifices comme avoir moins d'enfants qu'on ne le souhaite ou abandonner sa carrière. L'action des pouvoirs publics peut contribuer à limiter ces sacrifices, et de nombreux pays ont adopté des mesures visant globalement à améliorer le bien-être de leur population. Comme les États membres de la CEE l'ont reconnu récemment dans la Déclaration de León, des politiques favorables à la famille qui visent à concilier le travail avec la vie familiale peuvent empêcher la natalité de tomber à des niveaux très bas et augmenter le taux d'emploi.

7. Ce sont les politiques publiques relevant de différents domaines et de la responsabilité de différents organismes qui structurent les possibilités offertes aux particuliers et aux ménages et les contraintes auxquelles ils se heurtent. Il est donc urgent de coordonner les différents domaines où s'exerce l'action gouvernementale. Par exemple, si l'objectif est de concilier le travail avec la vie de famille, la possibilité pour les parents de quitter leur emploi pour prendre soin de leurs enfants en bas âge doit s'accompagner de possibilités réelles de réintégrer le marché de l'emploi. De même, des mesures visant par exemple à mettre en place un système abordable de garderies peuvent servir des objectifs multiples: lever les obstacles à l'emploi et à la maternité, favoriser l'égalité des sexes et répondre aux préoccupations concernant le développement de l'enfant.

8. Tout le monde s'accorde à dire que pour assurer une vie productive et reproductive, il faut que la femme et l'homme y contribuent tous les deux et soient partenaires, et qu'ils se partagent la responsabilité des soins apportés aux enfants et de l'entretien du ménage. En même temps, c'est aux femmes qu'il incombe essentiellement de prendre soin des enfants. On reconnaît également que si les femmes sont plus présentes sur le marché du travail, les hommes ne participent pas davantage aux tâches domestiques pour autant, ce qui oblige fréquemment celles-ci à faire une «double journée». Pour parvenir à l'égalité des sexes, il faut que les politiques publiques comprennent des mesures de lutte contre la marginalisation au travail et dans les systèmes de protection sociale. S'il est vrai que l'égalité des sexes est un objectif important en soi, les études ont également prouvé que dans un contexte de taux faible, la fécondité peut malgré tout rester assez élevée dès lors que l'économie, la famille et la société font la part belle à l'égalité des sexes.

9. La solidarité et la collaboration entre les générations sont mises à rude épreuve par la modification des schémas familiaux et les ajustements des systèmes de protection sociale dus au vieillissement de la population. La collaboration intergénérationnelle n'en demeure pas moins essentielle pour soutenir ces ajustements: elle favorise la cohésion sociale et la meilleure utilisation possible du potentiel de personnes de tous les âges. Cette forte interaction entre les générations existe dans les pays dont la tradition culturelle repose sur de solides liens familiaux comme dans les autres. Elle peut être renforcée par des aides à l'éducation des enfants, des allocations pour charge de famille ainsi que des mesures permettant d'établir un meilleur équilibre dans la répartition des responsabilités familiales et domestiques.

10. Les États membres de la CEE ont reconnu qu'il fallait donner plus de souplesse aux transitions entre le système d'éducation, la vie professionnelle et la retraite. Cela permettrait à la

société de profiter des capacités des hommes et des femmes de tous âges et à ces derniers de s'épanouir en tant qu'individus, tout en créant un effet macroéconomique en faveur de systèmes de protection sociale viables et en améliorant la qualité de vie de chacun. Une des transitions importantes qui surviennent dans la vie est le départ à la retraite, qui s'accompagne de changements économiques et sociaux importants. Alors que le taux d'emploi des travailleurs âgés est relativement faible, résultat des politiques récentes visant à promouvoir la retraite anticipée comme stratégie de lutte contre le chômage, le principal défi qui se pose aujourd'hui est de prolonger l'activité professionnelle des travailleurs âgés, ce qui a des répercussions sur les relations entre les générations.

11. La tendance consistant à différer les événements de la vie pouvant conduire à former de nouvelles familles ou de nouveaux ménages s'est généralisée à l'ensemble de la région de la CEE, même s'il existe des différences entre les pays et au sein de ces pays en ce qui concerne l'apparition du phénomène et le rythme auquel il se déroule. L'allongement des études est un facteur déterminant de cette temporisation, qui est toutefois également liée à la situation sur le marché du travail et aux politiques du logement. On sait que cette temporisation a joué un rôle important dans la baisse de la fécondité et qu'elle a des conséquences sur le vieillissement de la population, réduisant encore le nombre d'actifs par retraité. À l'échelon individuel, elle se traduit par des problèmes liés à la capacité de procréer, de mener une grossesse à terme et aux conséquences négatives sur la santé des enfants issus de grossesses tardives. C'est dans ce cadre que se pose la question des techniques de procréation médicalement assistée et du rôle de l'action gouvernementale pour les appuyer.

12. Si les dispositifs mis en place dans le cadre du marché du travail et des systèmes de protection sociale jouent à n'en pas douter un rôle important dans les événements de la vie, l'évolution des attitudes, des normes et des valeurs est également très révélateur d'un changement de comportement. Les composantes subjectives comptent beaucoup dans les relations entre les générations et les sexes; elles interviennent aussi dans les normes ou préférences qui entrent en jeu dans l'enchaînement des événements de la vie comme le fait d'achever ses études, de se lancer dans un partenariat ou d'avoir des enfants, ainsi que dans la détermination de l'âge adéquat pour vivre ces situations. Le lien qui existe entre les valeurs et le comportement démographique a été l'un des principaux facteurs des tendances démographiques des cinquante dernières années en Europe occidentale, et a manifestement joué un rôle important dans d'autres parties de la région de la CEE également. Il faut donc que les politiques publiques intègrent ces aspects.

II. LA NÉCESSITÉ DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET DE LA RECHERCHE

13. Pour apporter des réponses viables aux défis qui se posent, il faut au préalable comprendre et expliquer les causes et les conséquences des évolutions démographiques, donc analyser les effets conjugués des comportements démographiques et des questions plus vastes que sont les relations intergénérationnelles et familiales, les soins et la prise en charge, les relations entre les sexes et l'équilibre entre travail et vie familiale. Ces analyses devraient reposer sur des données actualisées qui correspondent aux besoins analysés.

14. Si le développement démographique des différents pays de la région de la CEE présente des caractéristiques communes, il présente également sur le long terme, des différences dans la

façon dont ces sociétés sont organisées, dans leurs particularités culturelles et dans les diverses politiques ayant trait aux relations familiales et aux choix démographiques. Déterminer les raisons de ces différences exige que l'on dispose de données comparables sur de nombreux pays reflétant une grande diversité de systèmes démographiques, sociaux, culturels et de protection sociale. Or, la collecte de données de ce type ne peut s'effectuer que dans le cadre d'une action internationale concertée très normalisée.

15. Les statistiques officielles constituent une source importante de données pour suivre les évolutions démographiques dans toute l'Europe et des observations régulières des indicateurs de base des processus démographiques se sont révélées très utiles pour comprendre les grandes composantes des tendances. Toutefois, les statistiques ne peuvent fournir que des informations globales sur les aspects des tendances qui peuvent être ainsi mesurés. En conséquence, l'analyse porte le plus souvent sur les processus les plus généraux de la société et ne permet pas d'appréhender les mécanismes comportementaux des individus et des ménages, pourtant essentiels à la compréhension des évolutions.

III. PROGRAMME DE LA CEE RELATIF À LA SITUATION DES HOMMES ET DES FEMMES AU FIL DES GÉNÉRATIONS

16. À la réunion internationale sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations (Genève, 2000), les États membres de la CEE ont demandé au secrétariat de la CEE d'organiser une autre série de collectes de données et de travaux de recherche sur les questions de population à l'échelle de la région, en se fondant sur l'expérience réussie des enquêtes sur la famille et la fécondité menées dans les années 80 et 90. La réunion a lancé le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations qui repose sur: a) une étude sur un large éventail de facteurs qui influent sur le comportement démographique; b) la constitution d'une base de données contextuelles des tendances et des politiques nationales et régionales concernant cette question; et c) l'analyse des données ainsi collectées.

17. Le principal objectif est de mieux comprendre les évolutions sociales et démographiques et les facteurs qui les influencent. Le programme porte sur la plupart des facteurs que les sciences sociales ont identifié comme orientant les choix démographiques des sociétés développées contemporaines. Il prend expressément en compte les différents niveaux de la société où interviennent des déterminants du comportement démographique et permet d'effectuer des comparaisons entre les pays ainsi qu'avec les données collectées à l'occasion de programmes antérieurs.

18. Le programme est mis en œuvre par un groupement d'institutions composé actuellement de trois bureaux de statistique et de cinq instituts de recherche. Les activités sont menées en concertation avec le Groupe de travail international sur le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, qui comprend des spécialistes de la démographie d'États membres. À sa cinquième réunion (Ljubljana, janvier 2007), le Groupe a décidé d'organiser une conférence pour débattre des différentes questions à la lumière des recherches effectuées dans le cadre du Programme.

19. À ce jour, 12 pays de la CEE – Allemagne, Bulgarie, Estonie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, République tchèque et Roumanie – ainsi que l'Australie et le Japon ont achevé la collecte de données dans le cadre de la première série

d'enquêtes; la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Hongrie et l'Italie ont également achevé la deuxième série. La collecte de données est en cours en Belgique et en Norvège; plusieurs autres pays prennent des mesures concrètes dans ce sens. Les données contextuelles (de niveau général) ont été collectées et mises à dispositions par neuf pays: Bulgarie, Canada, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Norvège, Pologne et Roumanie. Dans les deux mois qui ont suivi la publication internationale des données harmonisées issues de l'enquête, 30 projets de recherche ont été lancés en vue de les analyser. De plus, de nombreuses études nationales et internationales avaient été effectuées avant le début de la collecte de données.

IV. ORIENTATIONS POUR L'AVENIR

20. Parallèlement au développement de coopération en matière de recherche dans le cadre du Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, la CEE cherche à sensibiliser les responsables de l'élaboration des politiques aux résultats qui se dégagent et à offrir un espace où discuter des conclusions des recherches et de l'usage qu'on pourrait en faire pour l'élaboration des politiques. L'objectif de la Conférence intitulée «Comment la situation des hommes et des femmes au fil des générations oriente l'évolution démographique» est de traiter des domaines d'action des pouvoirs publics auxquels les analyses effectuées par le Programme peuvent contribuer de façon significative. Les actes de la Conférence contribueront à l'examen régional de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD, dont on fêtera le quinzième anniversaire l'année prochaine. Ils comporteront également les conclusions des recherches et les principales questions pertinentes pour la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et du Programme d'action de Beijing.

21. Tout pays peut tirer un enseignement utile des analyses de données d'autres pays pour l'élaboration de ses politiques. Toutefois, les caractéristiques propres à un pays ne peuvent être prises en compte qu'en utilisant les données empiriques qui sont collectées dans ce pays. L'existence d'instruments d'enquête conçus de manière centralisée et la possibilité de comparer des données avec celles de pays qui participent déjà peuvent ouvrir des perspectives pour ceux qui envisagent d'adhérer au Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations. Cela permettrait non seulement d'apporter une valeur ajoutée aux pays en voie d'adhésion eux-mêmes mais également de donner un autre point de référence aux pays qui participent déjà au Programme, ainsi que de mieux faire comprendre les processus en cours dans la région de la CEE dans son ensemble. En particulier, de nombreux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, qui n'avaient pas participé aux précédentes collectes de données de ce type, bénéficieraient ainsi des premiers résultats obtenus sur certains processus.

22. Il pourrait être envisagé d'organiser un autre débat général sur les questions qui se posent aux pouvoirs publics une fois qu'un nombre significatif de pays disposera des résultats d'au moins deux séries de résultats d'enquêtes. Ce débat permettrait un échange de conclusions de portée plus large (par exemple, l'analyse de plusieurs questions oblige à procéder à des observations à plus d'une reprise) et dont les explications auraient plus de poids. Compte tenu du calendrier fixé pour la mise en œuvre du programme (trois années devant s'écouler entre chaque série d'enquêtes), le débat général pourrait avoir lieu dans trois ans à compter d'aujourd'hui.
